



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017**

Val'Eyrieux devient un territoire agréable à vivre, et continue de s'investir dans la dynamique de tous les développements. C'est notre chance de salut face à l'importance accrue des métropoles. Je répète souvent que pour nous, ce défi doit être gagné car les dernières études économiques montrent combien les métropoles sont devenues de « gigantesques machines » économiques et financières.

Tous les services de Val'Eyrieux sont tournés vers ce but, car un environnement agréable et un cadre de vie soigné constituent un des premiers facteurs de l'attractivité et du développement des territoires. Tout ceci face aux fractures multiples qui coexistent en France avec des désordres de plus en plus importants : les crispations qu'elles soient au niveau national ou au niveau local ne sont pas de bonnes conseillères.

Val'Eyrieux détient la clé de son futur dans sa mémoire et son identité.
Val'Eyrieux investit et innove en ruralité.

Les touristes viennent toujours plus nombreux dans notre territoire, et avec la même satisfaction. Il faut dire que Val'Eyrieux est attractif pour eux, leurs amis et leur famille, mais également pour les créateurs et les entrepreneurs. En effet, le travail et les projets réalisés depuis de nombreuses années ont fait de ce territoire, dans son ensemble, une terre d'innovation et entrepreneuriale, dans une nature respectée, des savoir-faire partagés dans des structures bien établies : entreprises, services, éducation et scolarité, pépinière, fablab, etc.

Après les baisses des dotations de l'État en 2016, nous ne nous attendions pas à une amélioration de la situation. L'exécutif réfléchit déjà au prochain budget. Celui-ci, il ne faut pas se le cacher, sera encore très compliqué. Les dotations sont inconnues, ainsi que l'avenir de la taxe d'habitation. D'où la mise en place d'une réflexion à la baisse drastique du budget de fonctionnement depuis deux ans.

Cette cure d'amaigrissement au goût amer – car elle n'est pas la conséquence d'une mauvaise gestion mais des difficultés de l'État, et celles-ci dureront encore longtemps – était nécessaire. Elle est salutaire car tous, citoyens, services et entreprises, devons comprendre que la baisse de toutes les lignes budgétaires est indispensable. Les animations et activités elles aussi ont dû être réduites, c'était incontournable.

Toutes les communes ont également le même souci. Je remercie celles qui ont accepté de faire des efforts financiers fin 2017, dans le cadre du reversement des « attributions de compensation ». Elles y perdent pour aider Val'Eyrieux à poursuivre sa destinée de terre d'entrepreneurs.

Rien n'est inéluctable, et ceux qui autour de moi et des vice-présidents réfléchissent à de nouvelles organisations et à de profondes réformes doivent être ici remerciés, car il ne s'agit ni plus ni moins, dans les années qui viennent, de réussir à faire vivre notre pays.

Votre dévoué.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de
communes Val'Eyrieux

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	5
Finances	10
Ressources humaines	12
Développement économique	14
Développement durable	16
Tourisme	18
Culture	20
Services à la population	23
Services Techniques	25
Partenariats et visites officielles	27

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL'EYRIEUX



EN QUELQUES CHIFFRES...

31 communes membres	12 909 habitants (INSEE 2015)	510 km ²	25 hab./km ²
6 011 ménages	84 agents à Val'Eyrieux	1 centre de télétravail	4 zones d'activités

LES COMPÉTENCES

Les statuts en vigueur sont ceux adoptés en Conseil communautaire du 28 septembre 2015 et entérinés par arrêté préfectoral du 16 décembre 2015. Ils sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2016 et n'ont souffert d'aucune modification en 2017.

Au 1^{er} janvier 2017, une modification territoriale a eu lieu. La Communauté de communes Val'Eyrieux compte désormais 31 communes membres, après le départ des communes de Borée, La Rochette et St Martial.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Accompagnement du monde agricole
- Aménagement numérique : déploiement de la fibre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Gestion des Zones d'activités (ZA)
- Vallée du Bijou : animations, maison du bijou et atelier du bijou
- Soutien aux commerçants et artisans
- ... et toute autre action de développement économique

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement
- Soutien à la vie associative
- Transports à la demande et scolaires

ENVIRONNEMENT

- Assainissement Non Collectif (SPANC) et assainissement collectif
- Gestion des rivières

DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS

- Gestion des Ordures ménagères

EAU POTABLE

SPORT

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Aide aux associations sportives

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Maîtrise de l'énergie / Énergies renouvelables
- Agriculture et forêt
- Espaces naturels

TOURISME

- Politique touristique
- Gestion des chemins de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Valorisation de la voie CFD
- Sport nature
- Équipements de loisirs aquatiques

POLITIQUE SOCIALE

- CIAS
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille
- Centres de loisirs et crèches
- Soutien financier aux associations d'aide à domicile

CULTURE

- Politique culturelle
- Organisation d'une programmation culturelle
- Gestion des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, Planète Mars, l'École du vent
- Animation d'une politique de Lecture Publique
- Soutien aux associations culturelles et aux actions d'animations culturelles

LA GOUVERNANCE

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le Conseil communautaire.

Dr Jacques CHABAL	Président
Maurice WEISS	1 ^{er} vice-président, en charge des délégations transversales, des statuts et compétences et de la définition de l'intérêt communautaire, de l'aménagement numérique, Elu référent SMEOV
Raymond FAYARD	2 ^{ème} vice-président, en charge de l'Eau, de l'Assainissement, des Travaux et de la Voirie
Thierry GIROT	3 ^{ème} vice-président, en charge de l'Action Sociale et de l'Enfance-Jeunesse
Monique PINET	4 ^{ème} vice-présidente, en charge de l'Administration Générale et de la Communication
Michel VILLEMAGNE	5 ^{ème} vice-président, en charge des Finances
Jean-Marie FOUTRY	6 ^{ème} vice-président, en charge de la Culture
Catherine FAURE	7 ^{ème} vice-présidente, en charge du Tourisme
René JULIEN	8 ^{ème} vice-président, en charge de l'Economie
Roger PERRIN	9 ^{ème} vice-président, en charge du Sport et de la Vie Associative
Frédéric PICARD	10 ^{ème} vice-président, en charge du Développement Durable et de l'Aménagement de l'espace

Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée. Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

En 2017, le Bureau communautaire s'est réuni 9 fois, au siège de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 54 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Chanéac, Devesset, Dornas, Intres, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Les Nonières, Mars, Rocheпаule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélemy le Meil, St Christol, St Cierge Sous le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Julien Boutières, St Julien Labrousse, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Mariac et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 9 délégués titulaires pour St Agrève
- 11 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

En 2017, le Conseil communautaire s'est réuni à cinq reprises, dans les communes de Le Cheylard, St Agrève, St Clément, Lachapelle sous Chanéac et Chanéac.

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents. Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 31 membres par commission. Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

Voici la liste des commissions et le nombre de réunions de chacune en 2017 :

- Commission Délégations transversales, statuts et compétences, définition de l'intérêt communautaire, aménagement numérique : pas de réunion
- Commission Eau, Assainissement, Travaux et Voirie : 4 réunions
- Commission Action sociale et Enfance-Jeunesse : 1 réunion
- Commission Administration Générale et Communication : 2 réunions
- Commission Finances : 2 réunions
- Commission Culture : pas de réunion
- Commission Tourisme : 1 réunion
- Commission Economie : 2 réunions
- Commission Sport et Vie associative : 2 réunions
- Commission Développement Durable et Aménagement de l'espace : 2 réunions

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Sur Val'Eyrieux, la CLECT s'est réunie une fois en 2017.

La Conférence des Maires

Cette conférence informative et consultative rassemble les 31 Maires du territoire.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

En 2017, une conférence des Maires a été organisée.

FINANCES

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE COMPLEXE

Si la baisse des dotations se poursuit inévitablement, la diminution de la richesse fiscale pour cette année a amplifié la complexité de la préparation budgétaire 2017. 662 000 € de perte de recettes cumulées en 4 ans pèsent aujourd'hui lourdement sur les finances de la Communauté de communes. Aussi, outre les économies de chacun des services, l'exécutif de la Communauté de communes a dû se résoudre à augmenter de 3 % la fiscalité ménage et 3,7 % la fiscalité professionnelle.

« Pour maintenir un territoire attractif, dans un contexte budgétaire « compliqué », il faut mettre en place de nouvelles pratiques sans vague à l'âme, et éviter par la même occasion de fortes disparités avec les métropoles et grandes agglomérations. Avec inquiétude mais sans démotivation, les élus regardent l'avenir, et veulent avant tout ne pas baisser la qualité des services à la population. »

Dr Jacques Chabal,
Président de la Communauté de communes

« Face à la réduction drastique des recettes, deux axes de redressement ont été activés : d'abord la recherche d'économies au sein des différents services de la collectivité ; puis une réflexion sur un nouvel équilibre financier entre l'intercommunalité et ses communes membres, intégrant une forte diminution de la richesse fiscale. »

Michel Villemagne,
Vice-président en charge des finances

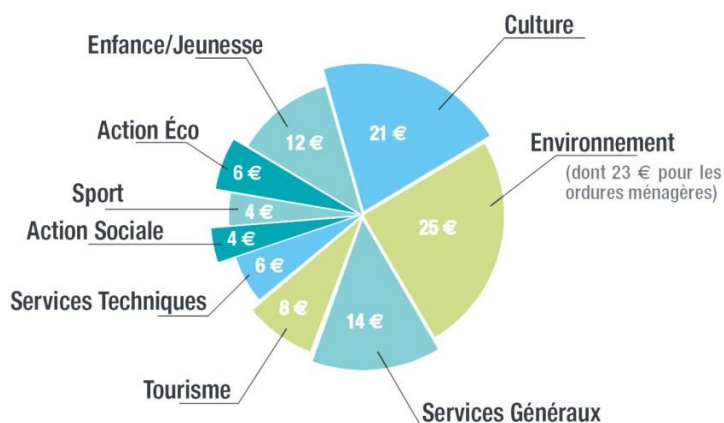
Budget général : 16 M €

Fonctionnement : 10 M €

Investissement : 6 M €

Budget total (tous budgets confondus) : 29 M €

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La répartition des dépenses de fonctionnement
Sur la base de 100 € dépensés

ZOOM SUR...

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



Poursuite de l'aménagement de la Dolce Via vers St-Agrève :
1,9 M €



Déploiement de la fibre optique :
690 000 €



Programme de travaux en eau et assainissement :
7,8 M €

Atelier du Bijou
à St-Martin-de-Valamas :
820 000 €



Aménagement de la ZA
de Rascles à St-Agrève :
400 000 €

RESSOURCES HUMAINES

EAU / ASSAINISSEMENT : UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT MIS EN PLACE

L'harmonisation de la compétence Eau et Assainissement sur l'ensemble du territoire a nécessité la création de la régie communautaire et l'embauche, en décembre 2015, de Rémi Bourret, technicien responsable du service.

Durant cette première année de fonctionnement, la régie communautaire a eu recours au personnel communal en poste, via des conventions de mise à disposition, pour assurer le fonctionnement du service. Le concessionnaire présent sur le secteur a également été sollicité sur de la prestation de service ponctuelle.

En 2017, dans un souci d'optimisation et d'efficacité, Val'Eyrieux fait le choix d'avoir son propre personnel et des moyens techniques adaptés pour remplir les missions qui lui sont dévolues.

La mise en place de cette régie avec du personnel affecté permet d'expérimenter un fonctionnement et, aux termes successifs des contrats en cours, de choisir entre la concession de service et la gestion en régie directe. En effet, en 2023, Val'Eyrieux devra uniformiser son mode de gestion de l'eau et de l'assainissement sur ses 31 communes.

TOURISME : UN SERVICE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Romain, Cécile, André, Anthony et Pierre-Yves sont les 5 agents qui travaillent aux côtés de l'Office de tourisme de Val'Eyrieux pour assurer la promotion et le développement touristique du territoire : mise en œuvre et coordination d'événements tels que le Raid VTT et le Marathon, gestion, entretien et promotion des espaces de sport nature tels que les chemins de randonnée et circuits VTT, valorisation de La Dolce Via ou encore des sites géologiques à travers le label « Geopark »... La collectivité confie à ces 5 agents un axe essentiel de son activité consacré à l'attractivité du territoire et à son image.

Concrètement, sur un événement, il s'agit de préparer les parcours des épreuves sportives, négocier les conventions de passage avec les propriétaires, coordonner les secours et l'ensemble des bénévoles ou encore organiser les ravitaillements et les remises de prix.

De même si la collectivité s'engage à offrir des chemins en état, autant pour les randonneurs que pour les vététistes, cela demande d'une part d'évaluer les besoins annuels selon le type de végétation par exemple, et d'autre part de planifier l'intervention des équipes de terrain, avec le renfort d'agriculteurs ou de brigades d'insertion. Puis bien évidemment, il faut faire la promotion de ces activités. Ce sont donc les agents en direct qui créent les supports cartographiques et leurs descriptifs et qui réalisent le repérage et le choix des parcours. Il en va de même pour la nouvelle voie douce qui jalonne notre belle vallée, La Dolce Via. La promotion est partagée entre les différents partenaires concernés et l'un des agents de Val'Eyrieux y consacre une partie de son temps et travaille notamment sur la création d'un site Internet et de la mise en place de la signalétique attachée à ce circuit.

Il faudrait enfin ajouter la mise en œuvre de sentiers d'interprétation sur la thématique géologique qui nécessite de rédiger les contenus et organiser le montage des panneaux avec les prestataires.

Derrière l'offre touristique du territoire, il y a donc des agents investis et engagés, qui travaillent en collaboration avec un grand nombre de professionnels. Les hébergeurs en font partie et sont sollicités pour lever la taxe de séjour qui, rappelons-le, participe au financement de ces différentes actions.

ZOOM SUR...

UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

La Communauté de communes, c'est aujourd'hui 84 agents !

Elle possède donc ses propres instances paritaires que sont le Comité technique (CT) et le Comité Hygiène Sécurité Conditions de travail (CHSCT), composés de 4 représentants du personnel et de 4 représentants de la collectivité. Ces instances se réunissent au minimum 6 fois par an, pour aborder des thématiques qui touchent directement à la vie de la collectivité dans les domaines de l'organisation du travail pour le CT et de la santé pour le CHSCT. C'est la volonté partagée d'une qualité de dialogue social qui conduit le travail de ces instances. Or, dans un contexte financier resserré, le dialogue reste primordial pour rassurer les agents et travailler dans de bonnes conditions.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE VÉRITABLE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le parcours des entrepreneurs n'est pas un long fleuve tranquille. Il est parsemé de problématiques dont les collectivités doivent tenir compte dans leur politique d'accompagnement. Consciente de cette réalité, la Communauté de communes Val'Éyrieux a mis en place une offre complète pour favoriser l'installation et le développement des activités économiques.

La première étape consiste à apporter un soutien au développement des projets par l'accompagnement d'abord (pôle économique, Site de proximité Centre-Ardèche, chambres consulaires...), mais aussi par l'information. C'est le rôle des ateliers de Pôleyrieux qui proposent chaque mois une rencontre de deux heures sur diverses thématiques (comptabilité, communication, financement...).

Ensuite, il s'agit de proposer des solutions foncières et immobilières : sur une des zones d'activités du territoire : Rascles à Saint-Agrève, les Près de l'Éyrieux et Aric Industrie au Cheylard ; ou bien au sein de la pépinière Pôleyrieux où des bureaux et un atelier sont disponibles à des tarifs préférentiels pour des entreprises de moins de 3 ans. C'est le choix qu'a fait l'entreprise JC3D industry, fabricant de machines spéciales pour l'industrie. Après quatre années de développement grâce au cadre favorable de la pépinière, l'entreprise a pris son envol à l'automne 2017. Ils sortent de la pépinière avec un carnet de commandes bien rempli, une équipe de 7 personnes et de belles perspectives d'avenir.

Enfin, Val'Éyrieux a fait le choix de mettre en place des aides financières pour soutenir la modernisation et le développement des entreprises locales : exonérations fiscales, aides financières à la rénovation énergétique et, récemment, des aides directes aux entreprises.

Mise à disposition de foncier et d'immobilier, aides techniques et financières : la collectivité affirme ainsi sa volonté d'offrir un accompagnement de qualité aux entreprises et porteurs de projet. Ajouté à une qualité de vie non négligeable et aux nombreux services présents sur le territoire, la politique d'accueil des entrepreneurs n'en est que plus riche !

LA FABRITECH OUVRE SES PORTES !

Le 14 mars 2017, le FabLab « La Fabritech » a été inauguré en présence de nombreuses personnalités politiques et acteurs locaux du développement économique. Installé à Pôleyrieux au Cheylard, ce nouveau tiers-lieu se veut avant tout accessible à tous.

Espace ressource dédié aux outils numériques et à la création, La Fabritech n'est en effet pas réservée à une élite. Que l'on ait l'âme entrepreneuriale, artistique, bricoleuse ou curieuse, il suffit de pousser la porte et de se laisser guider...

Retrouvez La Fabritech sur : www.valeyrieux.fr mais aussi sur Facebook et Twitter.



ZOOM SUR...

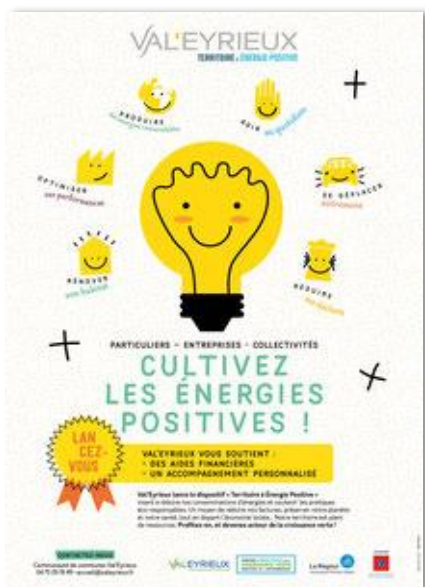
OUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE AUX ÉLÈVES DU TERRITOIRE

Une section Bac Pro commerce a vu le jour en septembre 2017 au Lycée des Deux Vallées au Cheylard, avec une spécialité e-commerce. Pôle'yrieux s'est engagé dans cette démarche par le biais d'un partenariat avec le lycée, afin de créer des passerelles entre cette formation professionnelle et les outils numériques disponibles à la pépinière.

Avec une école de codeurs - Simplon.VE - déjà bien en place et le FabLab « La Fabritech » en ses murs, le pôle entrepreneurial possède de sérieux outils de travail qui ne peuvent qu'être des atouts pour la réussite et la formation des élèves du territoire.

C'est aussi dans cet objectif que Pôle'yrieux parraine l'opération « Entreprendre Pour Apprendre », afin de favoriser l'esprit d'entreprendre des jeunes et de développer leurs compétences entrepreneuriales. Il s'agit ici d'accompagner les élèves en favorisant leurs échanges avec des professionnels de l'entreprise et du corps enseignant. Chacun développe ainsi son esprit d'entreprendre, forme les compétences et révèle les talents.

TEPCV, DES AIDES POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES



Le territoire s'est engagé à devenir un « Territoire à Énergie Positive ». Pour cela, il lui faut tout simplement atteindre l'équilibre énergétique, à savoir énergie produite = énergie consommée.

Un programme d'actions a été mis en place par la collectivité dans ce sens, à destination des différents publics de Val'Eyrieux : associations, communes, particuliers et entreprises, tout le monde est concerné !

PARTICULIERS : des aides pour le logement

L'habitat représente le plus fort potentiel d'économies d'énergie sur le territoire, c'est un fait. Toutefois, rénover son logement pour un particulier présente d'autres intérêts, comme gagner en confort, réduire ses factures d'énergie et même contribuer au développement économique du territoire en faisant intervenir des professionnels locaux. Il était donc indispensable pour la collectivité de mettre en place des aides aux particuliers pour la rénovation de leur logement.

D'abord des aides financières : jusqu'à 15 000 € d'aides pour une rénovation énergétique performante globale et jusqu'à 8 000 € pour une rénovation partielle + une exonération de taxe foncière bâtie de 50 % pour une durée de 5 ans.

Ensuite un accompagnement, avec la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'Ardèche, Rénofuté 07, qui permet de bénéficier d'un accompagnement technique pour définir et suivre les travaux, prévoir les financements et être mis en relation avec des professionnels.

PROFESSIONNELS : des aides pour vos projets « énergie »

Pour aider les entreprises à réduire leurs factures énergétiques, la Communauté de communes a lancé un appel à projet en partenariat avec les chambres consulaires, l'ADEME, la Région et l'État. À la clé, des aides financières d'un montant maximum de 23 000 € HT et des accompagnements pour optimiser les projets et mobiliser d'autres financements lorsque c'est nécessaire.

AGRICULTEURS : des aides pour les exploitations laitières, les fromageries fermières et les exploitations avicoles

Isolation, pré-refroidisseurs de lait, récupérateurs de chaleur... Val'Eyrieux aide à hauteur de 60 %, des projets d'investissements ciblés contribuant à la réduction des consommations énergétiques. Le projet est conduit en partenariat avec la Chambre d'Agriculture qui assurera l'accompagnement des porteurs de projets.

16 CENTRALES SOLAIRES EN COURS D'INSTALLATION

Toujours dans la volonté de devenir un « Territoire à Énergie Positive » et de développer l'énergie solaire sur le territoire, 130 toitures publiques ont été passées au crible afin de connaître leur potentiel de production. Suite à cet état des lieux, une première tranche d'opérations a été lancée en septembre 2017 : 16 bâtiments publics intercommunaux et communaux ont été ou vont être équipés de panneaux solaires photovoltaïques.

Parmi eux : Eyrium aux Nonières, les logements communaux de Burianne, la salle polyvalente et l'Église de Saint-Barthélémy-le-Meil, le siège de la Communauté de communes au Cheylard, les écoles de Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Agrève, la salle des fêtes de Saint-Michel-d'Aurance...



Ce projet est porté par la Société d'Économie Mixte Locale Eyrieux Énergies Renouvelables (SEMLEER). Cette structure a été créée il y a quelques années pour permettre de mutualiser des fonds publics et privés afin de promouvoir et d'investir dans les énergies renouvelables. Elle est composée à 80 % d'actionnaires publics (communes, communauté de communes) et à 20 % d'actionnaires privés (associations et producteurs d'énergie). L'objectif : utiliser les ressources naturelles du territoire pour créer de l'énergie, et en conserver le bénéfice sur le territoire tout en favorisant l'investissement local.

Ainsi la totalité de l'énergie produite sur ces toitures publiques sera vendue à Enedis (anciennement ERDF), pour être injectée sur le réseau. D'ici 20 ans, on estime le gain financier net pour le territoire à environ 200 000 €, et c'est sans compter les retombées indirectes sur l'économie locale et régionale. Car ce sont deux entreprises locales qui réalisent les travaux : ID solaire basé à Lachapelle-sous-Aubenas et Helioscop, basée à Livron-sur-Drôme. De plus, la totalité du matériel est fabriquée en France voire même en Ardèche, comme les onduleurs fabriqués par Cefem, une entreprise située à Saint-Michel-de-Boulogne. C'est une étape de plus vers la transition énergétique du territoire qui est en passe d'être franchie.

ZOOM SUR...

7 000 Gobelets RÉUTILISABLES POUR LE TERRITOIRE



C'est dans le cadre du dispositif « Val'Eyrieux, Territoire à Énergie Positive » que la Communauté de communes met à disposition des associations et des collectivités du territoire des gobelets en plastique réutilisables. Parce que le développement durable passe aussi par la réduction des déchets, cette action vient s'ajouter à celles déjà mises en place dans le domaine de la consommation/production d'énergie, à destination des collectivités, des particuliers et des entreprises. 7 000 gobelets « cultivez les énergies positives » ont ainsi été distribués en 2017.

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ TERRITORIALE

Début 2017, l'Office de Tourisme de Val'Éyrieux a officiellement présenté sa nouvelle identité territoriale et touristique « Ardèche Hautes Vallées ».



Créée en janvier 2016, l'association de l'Office de Tourisme de Val'Éyrieux a pour mission de promouvoir les richesses patrimoniales et naturelles du territoire Val'Éyrieux. Des attraits touristiques non négligeables qui ont tout de même attiré 114 000 visiteurs en 2016 ! Ces chiffres de fréquentation touristique renforcent l'idée que le tourisme est un levier majeur du développement économique.

Pour cela, le territoire doit se démarquer et séduire les visiteurs, notamment en valorisant ses atouts touristiques. C'est dans cet objectif qu'a été mise en place une nouvelle stratégie de communication avec l'objectif de faire de Val'Éyrieux une destination de vacances incontournable.

Destination l'Ardèche Hautes Vallées !

Ainsi est née la nouvelle identité territoriale « Ardèche Hautes Vallées », renforcée par des supports de communication, basés sur une nouvelle charte graphique et des images emblématiques.

Des actions fortes de communication ont été lancées, comme à Marseille et Aix-en-Provence les 3 et 4 mai 2017, lors d'une opération street-marketing réalisée avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.

Pour que l'Ardèche Hautes Vallées s'implante, l'association accompagne ses adhérents dans l'appropriation de la marque et la mise à disposition d'outils pour l'utiliser.

RANDONNÉE PÉDESTRE : DE L'ENTRETIEN AU TOPOGUIDE

Ce ne sont pas moins de 730 km de chemins dont 125 km balisés en GR (Grande Randonnée) et 605 km balisés en PR (Petite Randonnée) qui sont aujourd'hui à la disposition des randonneurs aguerris ou promeneurs du dimanche sur le territoire Val'Éyrieux.

Entretien et baliser

L'entretien des chemins n'est pas une mince affaire et nécessite de la part de la collectivité la mobilisation de plusieurs équipes d'intervention : équipes techniques communautaires, brigades vertes insertion, agriculteurs ; pour des travaux de débroussaillage, de déboisement, de réfection de chemins. L'équipement et le renouvellement de la signalétique de randonnée sont aussi à la charge de la Communauté de communes, en partenariat avec le Département.

Qui dit randonnée dit balisage. Ce travail indispensable est assuré par les équipes communautaires sur les 605 km de chemins de Petite Randonnée. À noter que les agents baliseurs sont les seuls habilités au balisage ! Les chemins classés GR sont eux balisés directement par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Ardèche.

Informier et promouvoir

Pour permettre l'accès aux nombreux circuits du territoire, la Communauté de communes a travaillé à l'édition d'un topoguide en 2016, contenant 50 circuits de randonnée pédestre de tous niveaux et pour tous les goûts : des balades familiales faciles d'accès, des parcours à vocation patrimoniale entre château(x) et maison(s) forte(s), des circuits au coeur de la nature préservée, et enfin des randonnées "évasion" pour les plus sportifs.

Identifier et agir

Chacun peut aider à améliorer le réseau en signalant les problèmes rencontrés lors de randonnées (erreur de balisage, panneau défectueux, besoin de sécurisation...) grâce au dispositif national « Suricate, tous sentinelle des sports de nature ». Il suffit de signaler le problème rencontré par le biais de l'application mobile SURICATE ou directement sur le site Internet : <http://sentinelles.sportsdenature.fr>. Le signalement est traité par les fédérations, départements, puis les collectivités concernées.

ZOOM SUR...

PARTICIPATION AU SALON DU RANDONNEUR

C'était une première !

L'Office de tourisme de Val'Eyrieux - Ardèche Hautes Vallées était présent à la 10^e édition du Salon du Randonneur à Lyon les 24, 25 et 26 mars 2017. Cet évènement, qui a rassemblé plus de 14 000 visiteurs, est devenu la manifestation phare de la filière randonnée en Rhône-Alpes.



Cette opération, réalisée en partenariat avec la Communauté de communes, a permis de faire la promotion de l'offre sport-nature de la destination Ardèche Hautes Vallées (évènementiels, randonnée pédestre et VTT, station trail, Dolce Via...) auprès d'une clientèle sensible à ces pratiques.

DIVERSITÉ ARTISTIQUE AU RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2017

Quelques p'Arts, le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, a proposé une énigme policière avec « L'affaire suit son cours », un spectacle en déambulation dans les rues de Rochepaule.

Le festival Terr'A Tempos, initié par Lamastrock sur une partie du département, a fait escale pour trois concerts cette année encore à Jaunac, Lachapelle-sous-Chanéac et Saint-Jeure-d'Andaure. Des rencontres accessibles à tous les publics avec des artistes émergents autour des musiques du monde.

Pour la sixième année consécutive, plusieurs places de village se sont animées le temps d'une soirée au rythme des musiciens du Bal itinérant : Saint-Clément, Mars, St-Cierge-sous-Le-Cheylard, Accons, Dornas et Issamoulenc.

Et bien sûr un des temps forts de l'été : le festival « Les Articulés », avec trois jours de spectacles non-stop en salle et dans les rues de la ville du Cheylard, sous la direction artistique de la Cie Janvier & Lipse.

La fin de l'été a été ponctuée de concerts de musique classique dans les villages de St-Agrève, Intres, St-Jean-Roure et Devesset avec le Festival Musiques en Vivarais-Lignon co-organisé avec la Communauté de communes du Haut- Lignon.

À cette riche et éclectique programmation culturelle, il faut bien entendu ajouter toutes les propositions des associations du territoire, dans des domaines variés tels que le spectacle vivant, la musique, les arts plastiques ou le patrimoine. Une activité culturelle foisonnante qui prouve, si besoin est, le dynamisme du territoire.



ÉCOLE DU VENT : 10 ANS ET QUELQUES 80 000 VISITEURS PLUS TARD...

Voilà 10 ans que l'École du vent entraîne petits et grands à virevolter dans les airs du massif du Mézenc !

À l'origine, une initiative de la commune de St Clément et ses 109 habitants qui décident de prendre en main son développement.

« Faire revivre un village en perte de vitesse », tel était le pari de Bernard Cuoq alors maire de St-Clément lors de son mandat long... de 40 ans !



Pour y parvenir, l'ancien édile installe de nouveaux actifs sur la commune, ouvre une auberge communale, crée un des premiers parc éolien de France et met en place un équipement de développement touristique et culturel porteur de renouveau : l'École du vent.

Aujourd'hui bien installée dans le paysage du massif et au-delà, l'École du vent participe à la dynamique de ce territoire rural avec des milliers de visiteurs qui arpentent, dorment, se restaurent et participent à faire vivre le pays.

Pour fêter dignement et en fanfare son anniversaire, l'École du vent a organisé une grande fête le samedi 15 juillet 2017. Un nouveau pan de l'histoire du Peuple du vent y a été dévoilé...

12^{ÈME} COORDINATION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE EN ARDÈCHE... ET DANS LA DRÔME

Pendant plus de 3 semaines, du vendredi 22 septembre au dimanche 15 octobre 2017, toute l'Ardèche fêtait les sciences ! Avec passion et conviction, autour des idées reçues, la thématique régionale, toute l'équipe de L'Arche des Métiers s'est employée à mobiliser partenaires et acteurs culturels pour proposer à chacun de venir confronter ses idées et savoirs sur différents sujets autour des sciences et des techniques.

Avec plus de 200 rendez-vous, toutes les sciences, toutes les formes de divertissement et d'expression culturelle étaient présentes : expositions, sorties nature et de terrain, portes ouvertes, conférences, spectacles... Enfin, les hameaux des sciences (à Annonay, Saint-Jean-de-Muzols, la Caverne du Pont d'Arc...) et l'incontournable village des sciences départemental qui s'est tenu les 14 et 15 octobre au Pouzin ont drainé un très large public franchissant le cap des 10 000 visiteurs (soit 45 % de la fréquentation). La 8^e édition du village enregistre à elle seule plus de 5 000 visiteurs ; elle a été marquée par le lien entre sport et science, une spécificité très appréciée du public ainsi que par la présence de Fred, le célèbre journaliste, parrain du CCSTI, échangeant avec le public et les intervenants toute la journée du samedi. Et c'est bien autour de cet esprit « La science c'est pas sorcier » que s'est déclinée cette 12^e coordination de la Fête de la Science qui a mobilisé 52 porteurs de projets, 60 communes, et attiré, toutes actions confondues, plus de 23 000 visiteurs !

On peut y ajouter les 8 000 personnes qui se sont rassemblées dans la Drôme, dont près de 6 000 à l'occasion de l'organisation du Village des Sciences à Valence les 7 et 8 octobre. Car, nouveauté en 2017, le CCSTI a exporté son savoir-faire dans le département voisin et le succès de ces opérations lui a valu la reconnaissance de ses compétences et de la qualité de son réseau de partenaires qui l'accompagne depuis 12 ans dans cette mission de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle.

ZOOM SUR...

DES ENFANTS ET DES LIVRES

Les médiathèques et les crèches, c'est une longue histoire ! Aussi longue que celle des bienfaits des livres pour les tout-petits, mis en évidence dans les années 80 par les professionnels de la petite enfance partout dans le monde.

Sur Val'Eyrieux, les liens entre les structures sont étroits et vivaces. Toutes les crèches empruntent des livres dans les médiathèques, et les bibliothécaires, professionnels ou bénévoles, vont très régulièrement faire partager aux petits les joies des livres (toutes les semaines à Saint-Pierreville, deux fois par mois à Saint-Agrève, une fois par mois au Cheylard et à Saint-Martin-de-Valamas). Pour ce moment de lecture, les personnels des deux structures travaillent ensemble pour assurer un accueil sécurisant aux petits, qui peuvent ainsi profiter pleinement des plaisirs des livres et de la lecture.

Quand le temps le permet, les personnels des crèches emmènent également les enfants dans les médiathèques.

Cette belle collaboration entre crèches et médiathèques est soutenue par la politique de la Bibliothèque Départementale via l'action « Les bébés aiment les livres » : des livres choisis et déposés dans les structures, des actions de formation régulières et communes aux différents personnels, qui assurent la cohérence de l'action.

Des temps de lecture pour les tout-petits

Kilitou, Toup'tili... Chaque mois environ, les médiathèques de Val'Eyrieux ouvrent leurs portes aux 0-4 ans et leurs parents, pour un moment de partage autour des livres, qui commence par des lectures d'albums à tout le petit groupe (en général, une dizaine d'enfants et leurs parents). Les lectures sont ponctuées par des comptines, des chansons, des jeux de doigts, comme dans un petit spectacle.

Puis vient le temps de l'exploration : les enfants peuvent, comme ils le veulent, toucher, regarder, se plonger dans les livres avec leurs parents ou les bibliothécaires. À chaque rendez-vous un thème est proposé, et, bien souvent, ce thème est en relation avec la programmation de la médiathèque (Fête de la Science, Printemps des Poètes...). Ainsi, les plus petits d'entre nous participent, à leur façon, à la vie du territoire.



32 FUTURS ANIMATEURS FORMÉS AU CHEYLARD

Le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs) est un atout non négligeable pour un jeune aujourd'hui, notamment pour trouver un emploi en saison estivale, dans un centre de loisirs ou un centre de vacances. C'est en tous les cas une formation qui attire, comme le prouvent les 32 stagiaires qui se sont retrouvés pour une semaine de stage de base au Cheylard, durant la première semaine des vacances de Pâques. Accueilli au collège Saint-Louis du Cheylard, ce groupe dynamique a été pris en main par trois formateurs de l'Association Familles Rurales de l'Ardèche. 17 d'entre eux habitent sur le territoire Val'Eyrieux, et ont bénéficié d'une aide de 150 € de la part de la Communauté de communes pour les soutenir dans cette démarche de formation.

La collectivité, à l'origine de ce projet, se réjouit de son succès qui démontre le dynamisme des jeunes du territoire et leur volonté de se professionnaliser.

LE SPORT SCOLAIRE EN PLEINE FORME !

Le sport associatif est une des richesses de Val'Eyrieux : les clubs locaux sont nombreux et proposent des activités pour tous les âges encadrées par des éducateurs compétents. On l'oublie parfois mais le sport se pratique également en milieu scolaire !

Durant l'année on comptabilise près de 6 000 heures de sport pratiquées au sein des collèges et du lycée du territoire. À ce chiffre s'ajoutent les rencontres U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire) qui se déroulent les mercredis après midi, et la pratique du sport dans les écoles primaires.



L'importance du sport au sein des établissements scolaires se traduit également par le fonctionnement de plusieurs classes sport qui permettent aux élèves de pratiquer leur discipline favorite durant le temps scolaire avec des horaires aménagés.

Au collège Saint Louis on trouve des classes dédiées au cyclisme et à l'équitation.

Au collège des 2 Vallées ce sont des classes tennis et plus récemment football qui fonctionnent.

Sur Saint-Agrève des réflexions sont en cours pour développer des classes liées au sport nature.

Les écoles primaires ne sont pas en reste. Les professeurs des écoles organisent régulièrement des cycles en partenariat avec des associations de Val'Eyrieux ou bien via des organismes départementaux comme l'USEP pour l'enseignement public et l'UGSEL pour les écoles privées.

Le sport scolaire est vecteur de valeurs éducatives et humanistes. Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves. À travers la mise à disposition des équipements sportifs intercommunaux et le soutien aux associations de sport scolaire, Val'Eyrieux encourage pleinement son développement.

ZOOM SUR...

UNE SOIRÉE SPORT RICHE EN RÉCOMPENSES !

Les sportifs étaient à l'honneur de la traditionnelle soirée sport intercommunale le 2 novembre 2017 au Cheylard. Cet évènement convivial est l'occasion de valoriser chaque année les performances locales de la saison.

Pour 2016-2017, deux trophées des sports de Val'Eyrieux ont été attribués à Elvire Bellini et Frédéric Gadilhe, champions départementaux en tir à l'arc nature 3D. Le Président et les Vice-présidents de la Communauté de communes ont également remis plusieurs prix à des sportifs locaux pour leurs résultats.

Enfin, les arbitres du territoire, dont la présence est indispensable au bon déroulement des compétitions, n'ont pas été oubliés : Cécile Faure pour la gymnastique, Arnold Mazat et Rémi Blondel pour le basket-ball ainsi que Vincent Liotard pour le rugby.

SOUTENIR UN MODE DE DÉPLACEMENT ALTERNATIF

L'utilisation d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.) est à la fois économique et écologique : pas de carburant, et pas d'émission de CO₂. Le vélo est tout simplement équipé d'un moteur qui se met en marche automatiquement lorsque l'on pédale, et se coupe lorsque le pédalage s'arrête. Pour recharger la batterie, on la branche chez soi sur une prise de courant classique, rien de plus simple donc, et une belle alternative à la voiture pour de courts déplacements !

Pour favoriser l'acquisition de V.A.E neuf ou d'occasion et favoriser son usage sur le territoire, les élus de la Communauté de communes ont validé en février 2017 l'attribution de subventions pour l'achat de ce type d'équipement. Ce soutien financier à un mode de déplacement alternatif, est possible grâce au dispositif « Val'Eyrieux, Territoire à Énergie Positive ». Seules conditions pour être éligible : habiter le territoire et acquérir son vélo chez l'un des trois revendeurs locaux à savoir Intersport à Saint-Agrève, Par Monts et Par Vaux à St-Julien-Boutières et Boutières Loisirs au Cheylard. Cette opération a été un beau succès, puisque plus de 50 personnes ont pu bénéficier de cette subvention et faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

SERVICES TECHNIQUES

UNE VISION GLOBALE DE LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau sur 31 communes amène élus et techniciens à avoir un regard sur le territoire très différent qu'à la seule échelle communale.

C'est notamment le cas pour les captages, points d'approvisionnement d'eau potable. On en compte actuellement 112 sur notre vaste territoire, mais à ce jour, seulement 43 ont débouché sur une autorisation administrative de prélèvement, suite à leur mise en conformité. Ces procédures longues et coûteuses ont pour objectif de sécuriser et fiabiliser la ressource en eau. Mais ce travail reste immense sur Val'Éyrieux et coûte très cher, il est donc nécessaire d'en hiérarchiser la programmation selon les priorités.

En parallèle et grâce à une vision plus globale du territoire et de ses ressources, la réalisation de schémas directeurs a été programmée. Les premiers ont été initiés sur St-Martin-de-Valamas, Lachapelle-sous-Chanéac, St-Clément et Chanéac en 2016. Trois nouveaux sont engagés en 2017 sur les communes d'Albon-d'Ardèche, Issamoulenc et St-Julien-Boutières.

Outre l'état des lieux du patrimoine et de la ressource, ces documents de prospective permettent de croiser les points de captages aux besoins actuels et futurs de la population. Ils sont aussi utiles pour hiérarchiser les programmes de travaux, et notamment réfléchir aux interconnexions de réseaux qui pourraient être mises en place.

Ainsi, une étude de faisabilité a été réalisée pour amener l'eau de St-Agrève vers Intres et St-Julien-Boutières. Cette solution permettrait de sécuriser la distribution en eau potable vers des hameaux souvent en difficulté l'été, mais aussi de réaliser des économies par la suppression de captages à faible rendement.

PETITE ENFANCE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : CHANTIERS DE L'ÉTÉ 2017

La période estivale est idéale pour mettre en œuvre les chantiers nécessaires dans certains secteurs comme la petite enfance, de par la fermeture des établissements.



Ainsi, les mois de juillet et août ont été l'occasion de mettre en accessibilité la crèche de Saint-Pierre-ville, avec la réalisation d'un cheminement d'accès au bâtiment, depuis le parking de l'EHPAD voisin. Ces travaux ont aussi permis de travailler sur l'espace extérieur dédié aux enfants qui évolueront désormais dans une cour revêtue de gazon synthétique et de sol souple, et profiteront d'une pergola ombragée et d'un cabanon en bois pour le rangement des équipements ludopédagogiques.

Dans le même élan, la pelouse du centre de loisirs du Cheylard a été renouvelée et équipée d'un arrosage intégré qui permet d'apporter un peu de fraîcheur sous les merisiers qui bordent le jardin. La cour a été revêtue de dalles amortissantes en gazon synthétique, permettant aux enfants de profiter pleinement de cet espace.

Le secteur sportif n'est pas en reste avec nombre d'équipements supplémentaires mis en œuvre pendant la trêve estivale :

- Sur le terrain de football de Saint-Martin-de-Valamas, les clôtures périphériques vétustes ainsi que les filets pare-ballon ont été renouvelés et un filet supplémentaire a été positionné au sud, côté rivière.
- Sur le plateau sportif du Pré Jalla au Cheylard, le terrain engazonné a été équipé de deux buts déplaçables, ce qui permettra d'ouvrir plus largement l'usage sportif de ce terrain, notamment pour l'organisation des entraînements.
- Au gymnase du Cheylard, la mise en accessibilité extérieure pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée lors des travaux de reprise du parking principal. L'éclairage extérieur a également été renouvelé en façade afin de mieux sécuriser l'espace public.

Au-delà des équipements, la saison estivale est synonyme de programmation culturelle et sportive riche et diversifiée. L'équipe technique Val'Eyrieux intervient régulièrement sur la logistique de ces événements tout au long de la saison. En 2017, les agents sont ainsi intervenus pour l'organisation de 16 manifestations entre juin et septembre.

ZOOM SUR...

RÉHABILITATION ET MISE AUX NORMES DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les locaux du siège de la Communauté de communes, situés avenue de Saunier au Cheylard, sont en cours de réhabilitation, avec plusieurs objectifs : mettre en accessibilité les locaux avec notamment la mise en place d'un ascenseur pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), accueillir dans des conditions convenables le personnel mais également les visiteurs, notamment au niveau de l'aération et de l'assainissement des lieux, et aller vers des économies énergétiques pour réduire les charges de fonctionnement du bâtiment.

Les travaux ont débuté en novembre 2017. Les 19 agents du siège ont déménagé sur trois lieux, dont une grande partie en mairie du Cheylard.

Ce chantier, prévu au budget d'investissement 2017, est subventionné au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), par le dispositif « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV, 80 % des dépenses de rénovation énergétique), ainsi que par le « Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique » (FIPHFP) pour la mise en accessibilité du bâtiment.

PARTENARIATS ET VISITES OFFICIELLES

UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE CCSTI DE L'ARDÈCHE

En avril 2017, Didier MICHEL, directeur de l'AMCSTI (réseau professionnel des musées et centres de culture scientifique, technique et industrielle français), basé à Paris, a été reçu à L'Arche des Métiers, CCSTI de l'Ardèche.

Les deux structures tissent des liens au bénéfice du développement de la culture scientifique en Ardèche, avec un objectif commun : fédérer une diversité de structures et d'acteurs, engagés dans le partage des connaissances et des savoirs.

Le directeur de l'AMCSTI a ensuite visité La Caverne du Pont d'Arc avec qui le CCSTI de l'Ardèche travaille déjà. Dans cette dynamique de partenariats, L'Arche des Métiers et la Caverne du Pont d'Arc souhaiteraient co-organiser le congrès annuel de l'AMCSTI en 2019, dans les locaux de la Caverne.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SIGNE LE CONTRAT AMBITION RÉGION

Val'Eyrieux est signataire du dispositif Contrat Ambition Région (CAR), mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à destination des intercommunalités. Une enveloppe financière de 600 000 € lui a ainsi été octroyée, pour mettre en œuvre un programme d'investissements de 1 560 000 € sur 3 ans. Il s'agit principalement de développer l'offre touristique en renforçant les outils et équipements tels que la base aquatique Eyrium ou l'École du vent.

En se donnant les moyens nécessaires pour augmenter la fréquentation touristique du territoire, la collectivité cherche aussi les retombées économiques locales pour booster l'activité des entreprises et prestataires du territoire.

